



DIJON, LE

**JEAN-PIERRE COUREAU**

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ  
Tableau de l'Ordre de Dijon

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Compagnie Régionale de Dijon

N/RÉE :

V/RÉE :

OBJET :

## CERTIFICATION

Je soussigné **Jean-Pierre COUREAU**, agissant en qualité de Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, de l'association **ART DANSE BOURGOGNE**, située 8, rue Général Delaborde - 21000 DIJON,

## CERTIFIE

Qu'en exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) couvrant la période du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007**,

Que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés à la présente certification sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fait à Dijon,  
Le 21 mars 2008

**Jean-Pierre COUREAU**  
Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART DANSE BOURGOGNE Néant  \*

Adresse de l'entreprise 8 RUE DU GENERAL DELABORDE 21000 DIJON

Numéro SIRET \* 3 4 8 6 5 5 5 4 9 0 0 0 3 1

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 0 7		3 1 1 2 2 0 0 6		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements - Provisions</b>		<b>Net</b>		
		<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	18 917	016	18 917			
	Immobilisations corporelles *	028	14 458	030	14 136	321	820	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>33 375</b>	<b>048</b>	<b>33 054</b>	<b>321</b>	<b>820</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	9 679	070		9 679	6 541
		Autres * (3)	072	29 213	074		29 213	26 633
	Valeurs mobilières de placement	080	63 346	082		63 346	72 254	
	Disponibilités	084	4 811	086		4 811	192	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>107 050</b>	<b>098</b>		<b>107 050</b>	<b>105 621</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>140 424</b>	<b>112</b>	<b>33 054</b>	<b>107 371</b>	<b>106 440</b>

		<b>PASSIF</b>		Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120					
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		132			
	Report à nouveau	134			36 797		17 626
	Résultat de l'exercice	136			6 313		19 170
	Provisions réglementées	140					
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>43 110</b>		<b>36 797</b>
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					1 764
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			3 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			20 823		16 842
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169		172		27 138	38 117
	Produits constatés d'avance	174			13 300		12 920
		<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>64 261</b>		<b>69 644</b>
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>107 371</b>		<b>106 440</b>	

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CERTIFIÉ RÉGULIER et SINCÈRE

Le Commissaire aux comptes

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ART DANSE BOURGOGNE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE						[ 3 1 1 2 2 0 0 7 ]		[ 3 1 1 2 2 0 0 6 ]		[ ]			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214					
				217		12 484		218		83 266		100 038	
				Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226		402 424		396 606		
	Autres produits						230		39		6 925		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								232		485 729		503 569
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stock (marchandises) *							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240					
	Autres charges externes * :							242		285 469		281 821	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle * 243 )				243				244		3 127		6 108
									250		124 713		140 643
	Rémunérations du personnel *							252		51 963		68 431	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							254		499		735	
	Dotations aux amortissements *							256					
	Dotations aux provisions							262		13 798		11 165	
	Autres charges				259				264		479 568		508 903
Total des charges d'exploitation (II)								270		6 161		(5 334)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								280		1 076		1 241	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers							290		478		24 452	
	Produits exceptionnels							294					
	Charges financières							300		145		475	
	Charges exceptionnelles							306		1 256		714	
	Impôts sur les bénéfices *							310		6 313		19 170	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								312		6 313		314	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles *							322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324		1 256			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		803	330		803		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		zones franches urbaines (44. octies)	987			zones franches Corse (44. décies)	988				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989			Pôle de compétitivité (44. undécies)	990			342	
	Divers* ( dont : Investissements outre-mer	344		créance due au report en arrière du déficit *	346							350	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								352		8 372		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356					
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								370		8 372		372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381			Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380					n° du centre de gestion agréé :		388	
Montant de la T.V.A. collectée	374		10 214	Effectif moyen du personnel* :	376		3	dont apprentis :	0	handicapés :	0		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		16 745	Montants des prélèvements personnels de marchandises*	399								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

ASSOCIATION ART DANSE BOURGOGNE  
8 RUE DU GENERAL DELABORDE

21000 DIJON

**ANNEXE DU 01/01/2007 AU 31/12/2007**

ANNEXE

**SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	1
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Evaluation des créances et des dettes	3
Dépréciation des créances	3
Produits à recevoir	3
Charges à payer	3
Charges et produits constatés d'avance	3

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 917		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 966		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 492		
TOTAL	14 458		
TOTAL GENERAL	33 375		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			18 917	18 917
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 966	2 966
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 492	11 492
TOTAL			14 458	14 458
TOTAL GENERAL			33 375	33 375

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	18 917			18 917
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 966			2 966
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 672	499		11 170
TOTAL	13 638	499		14 136
TOTAL GENERAL	32 555	499		33 054

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	499				
TOTAL	499				
TOTAL GENERAL	499				

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 679	9 679	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 963	8 963	
Divers état et autres collectivités publiques	20 250	20 250	
TOTAL	38 892	38 892	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	20 823	20 823		
Personnel et comptes rattachés	4 484	4 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 134	15 134		
Impôts sur les bénéficiaires	540	540		
Autres impôts taxes et assimilés	1 980	1 980		
Autres dettes	5 000	5 000		
Produits constatés d'avance	13 300	13 300		
<b>TOTAL</b>	<b>61 261</b>	<b>61 261</b>		

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Produits à recevoir**

<b>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Autres créances	20 250
<b>Total</b>	<b>20 250</b>

**Charges à payer**

<b>Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>Montant</b>
Dettes fiscales et sociales	5 880
Autres dettes	5 000
<b>Total</b>	<b>10 880</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits d'exploitation	13 300
<b>Total</b>	<b>13 300</b>



**RAPPORT GÉNÉRAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames,  
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2007** sur :

- ✓ Le contrôle des comptes annuels de l'Association **ART DANSE BOURGOGNE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ La justification des appréciations ;
- ✓ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I/ - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

## II/ - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

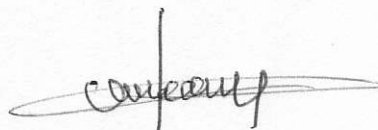
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III/ - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon,  
Le 21 mars 2008



**Jean-Pierre COUREAU**  
Commissaire aux Comptes

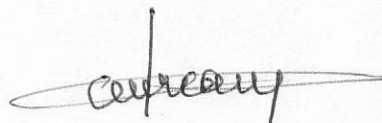
**RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames,  
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Dijon,  
Le 21 mars 2008



**Jean-Pierre COUREAU**  
Commissaire aux Comptes